

## Une ambulance de nuit pour Morges et sa région

**Ensemble Hospitalier de la Côte - EHC - le 1<sup>er</sup> septembre 2016 : Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le Centre de secours et d'urgences (CSU) Morges étend sa couverture pour offrir un service 24h/24. A la clé, un service renforcé et un gain de sécurité pour les habitants de l'Ouest lausannois et de la région de Morges. Le Service de la santé publique (SSP) a apporté une contribution décisive au projet.**

Accéder en pleine nuit au centre-ville de Morges en deux minutes. Voilà ce que les ambulanciers du CSU Morges/Aubonne pourront garantir à la population du chef-lieu dès le mois de septembre. « Cette extension constitue une immense plus-value pour le service à la population de la région », se réjouit François Jacot-Descombes, Directeur général de l'EHC. Il souligne le rôle essentiel joué par le Service cantonal de la santé publique (SSP) pour sa concrétisation.

### Rééquilibrage régional

A l'heure actuelle, la région Ouest dispose d'un centre d'ambulances 24h/24 à Nyon et d'un autre à Aubonne. Le centre de Morges n'est quant à lui ouvert qu'en journée, soit de 7h à 19h. « Ce découvert pendant la nuit sur la région de Morges, à forte densité démographique, ainsi que le nombre croissant de missions dans l'Ouest lausannois, ont généré une augmentation des délais d'intervention des services d'urgences de Bussigny et de Lausanne », explique le Dr Ettore Ciavatta, médecin chef urgentiste à l'EHC et cheville ouvrière d'un projet pour lequel il s'est fortement investi.

Fort de ce constat, l'EHC a donc œuvré à un rééquilibrage de la couverture sur l'ensemble de la région, qui prend aujourd'hui la forme d'une extension nocturne au départ de l'Hôpital de Morges.

### Sept professionnels supplémentaires

Dans un contexte de pénurie d'ambulanciers, la notoriété dont jouit le CSU Morges/Aubonne a permis un recrutement rapide. « Dès septembre, il comptera sept professionnels supplémentaires », souligne Thierry Gasch, son responsable. Les locaux actuels ont été adaptés dans le but, notamment, d'y aménager des lieux de repos.

Pour l'EHC, les atouts de cette extension sont nombreux. Parmi eux, le renforcement des synergies entre les professionnels du CSU et ceux des Urgences. « Les professionnels des deux services collaborent déjà au quotidien, constate Ingeborg Van Hollebeke, infirmière cheffe de Direction des soins qui coordonne les deux services. Le passage à H24 renforcera encore cette proximité, qui facilite la remise des patients acheminés en ambulance et leur suivi. »

### Informations de contact :

Samuel Ramuz, Rédacteur, 079 139 13 31, samuel.ramuz@ehc.vd.ch

**L'Ensemble Hospitalier de la Côte - EHC**, acteur régional majeur de droit privé reconnu d'intérêt public - RIP, associe sa raison d'être de « Prendre soin » à des valeurs bien ancrées que sont la compétence, la proximité, l'humanité et la responsabilité. Au cœur du bassin lémanique avec sa forte croissance et ses évolutions démographiques marquées, l'EHC innove et évolue constamment. L'offre de soins comprend des prestations aussi diversifiées que les soins aigus, la réadaptation, les soins ambulatoires, les soins palliatifs, les Centres d'accueil temporaires - CAT et l'hébergement.

L'Ensemble Hospitalier de la Côte - EHC, avec plus de 1400 collaborateurs, regroupe l'Hôpital et EMS d'Aubonne, l'Hôpital de Gilly, l'Hôpital de Morges mais aussi l'EMS Nelly de Beausobre, l'EMS Parc de Beausobre ainsi que le Centre médical Arcades EPFL et le Centre médical Charpentiers.